Végétalisation des trottoirs de votre rue

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes ravis de vous informer de prochains travaux visant à végétaliser nos trottoirs, dans le cadre de notre engagement en faveur de l'environnement et de l’amélioration du cadre de vie.

Ainsi, une partie de l'enrobé existant va être remplacée par de la prairie fleurie et des végétaux de petite taille (strate herbacée) ; plus concrètement, cette opération va concerner la partie du trottoir se trouvant entre les arbres de la rue, le long de la chaussée, sur une largeur approximative de 40 cm.

Nous nous sommes assurés qu’il n’y aurait pas de gêne pour le passage des piétons, ni pour la sortie des bacs poubelles.

Cette action va concerner :

* L’avenue Foch, dans sa section située entre la Place du 14 juillet et l’Avenue de la République, uniquement pour le côté opposé à celui du stationnement,
* La section de l’Avenue de la République située entre l’Avenue Foch et la rue Walter d’Islou.

Ces travaux s'inscrivent dans notre volonté de créer des espaces plus agréables pour les habitants, tout en contribuant à favoriser la biodiversité et la présence de la nature en ville, à réduire l’effet de chaleur induit par le bitume lors de fortes chaleurs, et à mieux absorber les eaux pluviales. Nous tirerons un bilan de cette première opération, afin de la réaliser dans d’autres rues de la ville.

Ces travaux peuvent entraîner temporairement quelques perturbations (circulation, bruit). Nous nous engageons à minimiser ces désagréments autant que possible. Cette opération est planifiée vers début avril, une affiche sera installée quelques jours avant le début des travaux.

Pour rappel, la Ville a établi un Permis de Végétaliser l'espace public, adopté en conseil municipal de mars 2023. Grâce à cette mesure, les Ovillois peuvent désormais contribuer à embellir l’espace public, selon une liste de végétaux fournie par les services de la ville.

N’hésitez pas à contacter le Service Environnement si vous souhaitez profiter de cette action de végétalisation pour végétaliser un pied d’arbre de votre rue.

Nous sommes impatients de voir cette première opération de végétalisation sur trottoir se réaliser, et espérons qu’elle sera appréciée des riverains et des habitants de la ville.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou des demandes d’informations.

Service Environnement : 01 30 86 33 88 mail : contact-environnement@ville-houilles.fr

Cordialement,